

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE
DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE**

Nbre de membres en exercice : 17
Nbre de membres présents : 9
Nbre de suffrages exprimés : 9

Votes : Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille dix neuf, le cinq novembre à 9h30

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame De ROFFIGNAC, en la salle du conseil de la Communauté des Communes de l'Estuaire à Braud et Saint Louis

Date de convocation : 24 octobre 2019

**Etaient Présents : Mmes De ROFFIGNAC-DERVILLE- LABARRIERE QUENTIN,
MM CORSAN- DELAUNAY- GIRARD - PLISSON- ROUSSEAU**

Délibération N°2019-05-050: Budget Annexe Cordouan DM n°2

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 ;*

Il est décidé, à l'unanimité et après en avoir débattu :

Article unique : d'approuver la décision modificative suivante :

D 6532 Frais de mission des élus :	+ 3 000€
D 65731 Etat Frais Base Vie :	+ 6 759€
<u>D 6541 Créances admises en non valeur :</u>	<u>+ 16 241€</u>
Total Dépenses	+ 26 000€
R 7062 Entrées phare :	+ 26 000€
Total Recettes	+ 26 000€

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Braud et Saint Louis, le 5 novembre 2019


La Présidente
Françoise de Roffignac
Comité Syndical Mixte pour le Développement
Durable de l'Estuaire de la Gironde